# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 25 septembre 2014 4.5

#### PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE

AU TITRE DE LA VOIRIE COMMUNALE ET RURALE

PROGRAMME 2015

Nicole AZY, conseillère municipale, expose à l'assemblée :

**"**Dans le cadre des travaux sur voiries communales, la ville de Riorges envisage d’effectuer des travaux d’aménagement rue Antoine-Burellier et route de Saint-Romain. Les travaux concernent :

* pour la **rue Antoine-Burellier :**
	+ la réfection de la voie entre les rues Pierre-Dubreuil et Louise-Michel ;
	+ l’implantation de dévoiements matérialisés par des plantations et du stationnement sur la voie ;

Cet aménagement imposerait aux usagers de la route une trajectoire sinueuse incitant à modérer leur vitesse ;

* pour la **route de Saint-Romain :**
	+ la réfection de la couche de roulement entre le n°2800 route de Saint-Romain et la limite communale de Saint-Romain-la-Motte.

Ces deux projets visent à améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Le coût pour l'ensemble du programme des travaux prévus est en cours d’estimation.

Le Conseil général de la Loire est susceptible de subventionner ces travaux dans le cadre du programme 2015 au titre de la voirie communale et rurale.**"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve le dossier établi par les services techniques ;
2. sollicite une subvention aussi élevée que possible du Conseil général de la Loire.